

S'CAPE PILOTE UNE OFFRE AXÉE SUR LA MOBILITÉ

En pleine évolution, qu'il s'agisse des personnes ou des biens, et notamment dans le cadre des déplacements urbains, le sujet de la mobilité inspire la création d'une nouvelle offre au groupe S'cape. Lancée juste avant le Mondial de l'Auto, S'move est une proposition de conseil qui s'adresse entre autres aux constructeurs automobiles, aux équipementiers, aux loueurs de véhicules, et d'une manière générale aux acteurs des solutions de transport, qu'elles soient ferroviaire, aérienne, maritime ou intermodale. Dans ce secteur l'agence intervient déjà pour Arval, Renault, la SNCF, Man, Michelin, ou encore Norauto. L'offre S'move repose sur un conseil bénéficiant d'une approche spécialisée dans ces questions à travers deux collaborateurs, dont l'un est dédié au planning stratégique. Le second est le directeur conseil Alexandre Pinté, qui vient tout juste d'être recruté. Il était précédemment directeur de la communication d'Audi France avant d'avoir travaillé dans différentes agences. Des experts du secteur automobile permettront également à cette équipe de bénéficier de connaissances fines sur le secteur.

DOCK 13 DÉBARQUE À LILLE

Spécialisée dans la création d'activités de cohésion et l'organisation de séminaires, l'agence lilloise Arcade Evènements explore depuis 12 ans les animations qui contribuent à renforcer l'esprit d'équipe, que ce soit à travers des jeux ou des découvertes. Ses deux fondateurs, Julien Monsterleet et Mathieu Carlier, vont aujourd'hui plus loin en ouvrant le site Dock 13, qui concentre leur savoir-faire en matière de cohésion de groupe. Située au bord de la Deûle, dans la verdure, Dock 13 réunit des containers maritimes réhabilités et transformés en parcours de jeux. Au fil de 6 containers thématiques sur une ville du monde différente, les participants font l'expérience d'un univers et d'un défi renouvelé. Des activités faciles d'accès comme des quizz, des mini-escape games, des interactions avec des images projetées. Mais aussi des activités immersives comme un mini-parcours accrobranche, une piscine à balles, ou encore un surprenant parcours de spéléologie où l'on rampe avec une lampe frontale. Jusqu'à 8 équipes de 4 à 6 personnes peuvent être accueillies sur l'ensemble du site, l'activité durant 2h en tout. Celle-ci bénéficie en outre de la proximité de la Ferme Saint-Chrysole, voisine, qui propose un agréable lieu de réunion, ainsi que de la guinguette estivale l'Amusette, qui permettent de composer un ensemble de prestations d'accueil complètes.

IME, DU VENUE FINDING AU CONSEIL

Amorcé dès le début de cette année, le repositionnement d'IME – ex-Idéal Meetings & Events – est désormais effectif. Fondée en 2004 et intégrée au groupe Châteauform' depuis 2017, l'entreprise bascule vers un nouveau modèle. Celui-ci était à l'origine basé sur la mise en relation gratuite entre annonceurs et prestataires, et complété par des services de facilitation financière. Après deux ans de crise sanitaire, IME s'oriente vers le conseil. Son rôle n'est plus d'être seulement intermédiaire, mais d'accompagner les clients dans la définition de leurs besoins tout en restant dans le champ de la recherche de prestataires, sans aller jusqu'à la création de contenu ou la mise en œuvre opérationnelle. Les conseillers sont désormais formés pour répondre à cette nouvelle mission qui est facturée. « C'est un changement majeur » explique Johann Métayer, dirigeant d'IME, « l'évolution de nos services vise l'excellence et nous voulons nous démarquer à travers une offre premium. Nous qualifions les besoins de nos clients, et consultons 4 prestataires par projet. Avec une promesse, celle d'être satisfait ou remboursé. » La sélection des prestataires, au nombre de 247, a été resserrée vers une gamme supérieure et comprend un large éventail de services, lieux d'évènement, traiteurs, transport ou animations. Un nouvel outil développé en interne est par ailleurs proposé, la plateforme IME Finder. Elle permet de rechercher des prestataires de façon autonome et de suivre l'évolution d'un évènement. En même temps qu'elle met fin à la gratuité de la mise en relation, IME affiche également de nouveaux engagements. Celui d'être plus transparente en premier lieu : la commission s'appliquant aux prestataires est désormais limitée à un maximum de 10%. Ceux aussi de l'intégrité et de l'impartialité dans le conseil, avec la volonté de rester tiers de confiance entre annonceurs et prestataires. Le début d'une nouvelle ère pour l'entreprise.

